

Registre de santé et de sécurité au travail

**Décret N°82-453 du 28 mai 1982 modifié
relatif à l'hygiène et la sécurité du travail
ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique**

« Art. 3-2. Un registre de santé et de sécurité au travail est ouvert dans chaque service et tenu par les agents mentionnés à l'article 4. Ce document contient les observations et suggestions des agents relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

Le registre de santé et de sécurité au travail est tenu à la disposition de l'ensemble des agents et, le cas échéant, des usagers. Il est également tenu à la disposition des inspecteurs santé et sécurité au travail et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. »

Les **observations** mentionnées peuvent être de plusieurs sortes :

- Un risque éventuel ou encouru
- Un accident ou un incident vu ou vécu (y compris incivilité ...)
- Un dysfonctionnement ou le non fonctionnement d'une installation ou d'un dispositif de sécurité
- Toute observation et suggestion relative à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail
- ...

Pour toute inscription d'un fait, incident ou accident, les circonstances de leur survenance seront détaillées, en précisant les facteurs matériels et humains ayant concouru à leur réalisation.

Chaque fiche sera numérotée, puis **envoyée dans le même mail** à :

- au supérieur hiérarchique (**Chef d'établissement**)
- à l'assistant de prévention de l'établissement(**AP**)
- à la **secrétaire de la Formation Spécialisée SSCT académique**, Laetitia Agnoux
chscta-sec@ac-limoges.fr
- au **conseiller académique de prévention (pôle SSCT)**, ce.ssct@ac-limoges.fr

Registre de santé et de sécurité au travail

Ministère de l'Éducation nationale – Académie de Limoges

Établissement :

Nom de l'assistant en prévention chargé de la tenue du registre :

Date :

Nom et prénom de l'agent ou de l'utilisateur :

Heure :

.....

Signature :

Observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nom du responsable hiérarchique :

Date :

.....

Signature :

Observations (éventuelles) par le responsable hiérarchique

.....
.....
.....

Examen du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail :

Date :

Observations (éventuelles) du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

.....
.....